

Maisons-Alfort, le 26 décembre 2001

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

Saisine n° 2001-SA-0160

de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments relatif à une demande d'autorisation d'emploi de peroxyde d'hydrogène en tant qu'auxiliaire technologique pour la décoloration d'abats blancs

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a été saisie le 9 juillet 2001 d'une demande d'avis relative à l'emploi de peroxyde d'hydrogène en tant qu'auxiliaire technologique pour la décoloration d'abats blancs.

Après consultation du Comité d'experts spécialisé « Additifs, arômes et auxiliaires technologiques », réuni le 6 novembre 2001, l'Afssa a rendu l'avis suivant :

Considérant que, sur les aspects technologiques, l'emploi de peroxyde d'hydrogène pour la décoloration d'abats blancs semble efficace ;

Considérant que les recommandations de lavage, de neutralisation et de réduction de la teneur en fer conseillées par le pétitionnaire dans le dossier soumis à évaluation n'ont pas été justifiées ;

Considérant que, sur le plan des risques toxicologiques, le dossier susmentionné manque de données relatives à la nature, au dosage et au potentiel toxique des produits néoformés issus de l'utilisation du peroxyde d'hydrogène sur les abats blancs, notamment ceux provenant de l'oxydation des stérols ;

Considérant que, les données toxicologiques fournies sont insuffisantes pour démontrer l'innocuité pour le consommateur des produits traités par ce procédé,

L'Afssa émet un avis défavorable à l'emploi de peroxyde d'hydrogène en tant qu'auxiliaire technologique pour la décoloration d'abats blancs, dans l'état actuel du dossier.

23, avenue du
Général de Gaulle
BP 19, 94701
Maisons-Alfort cedex
Tel 01 49 77 13 00
Fax 01 49 77 90 05
www.afssa.fr

Martin HIRSCH

REPUBLIQUE
FRANÇAISE